

Règlement Particulier du CDJ n° 1
Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026
à Maintenon-Pierres

Cette compétition est une étape du **Circuit Départemental Jeunes** organisée par le Comité départemental de Badminton d'Eure et Loir. Ce règlement particulier vient en complément du Règlement Général des Compétitions et du règlement général du CDJ.

Date de la compétition :

Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026.

Date d'ouverture des inscriptions : 12/09/2026 à 00h00

Date de fermeture des inscriptions : 01/10/2026, à 23h59.

Numéro de dossier défini sur la demande d'autorisation : 260198

Licenciés concernés par la compétition :

- jeunes licenciés dans un club du Comité 28
- catégories : minibad à juniors
- minibad, poussin : pas de limite de classement ; benjamin à cadets : classement D7 maximum ; juniors : classement P-NC uniquement.

Nom-prénom du juge-arbitre principal : Frédéric BELLEC

Nom-prénom du GEO principal : Séverine CORNEVIN

Les tableaux se joueront principalement en poules puis en élimination directe en sortie de poule. Si le nombre de joueurs ne le permet pas, les tableaux pourront se jouer en poule unique de 3-4-5 ou 6.

Les tableaux joués : Simple et/ou double se joueront par catégorie d'âge. Certains joueurs pourront être surclassés sur demande de l'ETD. Les joueurs sont autorisés à s'inscrire sur 2 tableaux.

Dans chaque catégorie, il pourra être créé plusieurs Top (en fonction du CPPH) afin de permettre aux jeunes de jouer par niveau de jeu.

Si le nombre de joueurs inscrits en minibad garçons/filles ne sont pas suffisants, les minibad

Eure-et-Loir, terre de badminton

des 2 sexes pourront jouer dans un même tableau « inter-genre ».

Si le nombre de joueurs est insuffisant dans certaines catégories notamment en double, les catégories pourront être regroupées selon l'avis du Juge-arbitre de la compétition.

Le mode de comptage des points : les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points avec 2 points d'écart et un maximum de 21 points par set.

Le nombre de participants est limité à 150 jeunes, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

La date limite d'inscription est fixée au 1/10/2026 à 23h59. L'inscription sera prise en compte lors de la validation de l'inscription sur le logiciel Badnet.

Le tirage au sort aura lieu le : 3/10/2026.

La date de prise en compte du CPPH est fixée au : 25/09/2026.

Frais d'inscription : 9 euros par jeune, quel que soit le nombre de tableaux.

Modalités d'inscription : inscription uniquement sur Badnet par le club, les inscriptions individuelles ne sont pas autorisées. Le paiement se fera après réception de la facture dans les jours qui suivront le CDJ, paiement de préférence par virement au Comité départemental de Badminton en mentionnant bien le nom du club et la référence de la facture.

Les volants sont à la charge des joueurs, chacun devant fournir à part égale.

Volant officiel plume : Shadow advanced

Volant plastique officiel : Mavis 300

Mode d'arbitrage : matchs en auto-arbitrage.

Certains matchs pourront être arbitrés si le JA principal est de grade certifié.

Le temps de repos entre chaque match est de 20 minutes minimum.

Le temps d'échauffement, qui démarre à l'appel des joueurs sur le terrain, est de 3 minutes.

En cas de forfait d'un joueur avant le tirage au sort, les frais d'inscription ne seront pas demandés.

Eure-et-Loir, terre de badminton

En cas de forfait après la date du tirage au sort, le joueur devra justifier son forfait auprès de l'organisateur en envoyant le justificatif au Comité départemental avant ou pendant la compétition ou bien à la Ligue Centre-Val de Loire dans les 5 jours suivant la compétition :

Comité : presidentcodep28@gmail.com

Ligue : directeur@badmintoncvl.fr

Si le joueur forfait est inscrit en double, il pourra être proposé un autre joueur pour le remplacer avant la date du tirage au sort. Après la date du tirage au sort, le joueur devra informer le Comité si son partenaire souhaite maintenir sa participation et dans ce cas, le juge-arbitre pourra lui proposer un partenaire inscrit en X.